

Tous Créoles !

Association Loi 1901 - Déclarée à la Préfecture de la Martinique sous le N° W9M1000975 - Siret : 509 435 194 00014
BP 281 - 97286 LAMENTIN Cedex 2

Communiqué de presse

Après avoir pris connaissance des propos tenus par M. Alain DESPOINTES dans le document télévisé intitulé « *Les derniers maîtres de la Martinique* » diffusé par Canal Plus le 6 février dernier, l'association « Tous Créoles ! » tient à publier le communiqué suivant :

Ces propos, visant à dénigrer le métissage et à reconnaître à l'esclavage des aspects positifs, ne peuvent en rien refléter les convictions profondes des membres de « Tous Créoles ! », qui au contraire militent en faveur de l'édification d'une communauté martiniquaise apaisée et affranchie de tout sectarisme, et qui œuvrent afin de permettre aux composantes de cette communauté d'apprendre à mieux se connaître et à se respecter, ceci dans leurs différentes singularités.

Par conséquent, l'association « Tous Créoles ! » exprime sa vive surprise et son indignation que M. Alain DESPOINTES ait pu prononcer publiquement de telles paroles, dont elle ne peut que se désolidariser fermement.

L'association « Tous Créoles ! » a pris note des regrets exprimés tout aussi publiquement par M. Alain DESPOINTES, et invite toutes les composantes de la mosaïque ethnique qui constitue la population martiniquaise à s'interdire de diviser, que ce soit par des déclarations ou par des actes provocateurs : nous devons tous ensemble aller de l'avant dans la consolidation d'une société affranchie des pesanteurs du passé.

Lamentin, le 07/02/2009



Association « Tous Créoles ! »
Le président,
Roger de JAHAM